

Le Groënland fut privilégié en ce qui concerne les taxes postales. Le courrier y était délivré sans timbre à l'exception des colis postaux. Depuis 1905 seulement, ils furent obligatoires pour l'affranchissement des paquets.

Cependant, cette colonie danoise utilisa des timbres comme tous les pays du monde à partir de 1938, mais n'en a pas fait un abus, ce dont il convient de la féliciter.

o
o o
o